

Avis de mention. Convention de divorce

Avis de mention (art. 49 et 229-1 du code civil) Département de _____, Commune de _____, code postal : _____, Section (ou commune associée) de _____

ETAT CIVIL n°

AVIS DE MENTION

le maire, officier de l'état civil de _____

Conformément à l'article 229-1 du code civil, je vous prie de bien vouloir apposer la mention suivante : «Divorcé(e) de _____ Convention de divorce déposé au rang des minutes de Maître _____, notaire à _____, office notarial n° _____, le _____ .Lieu et date d'apposition de la mention _____ .

Qualité et signature de l'officier de l'état civil : _____

En marge de l'acte de naissance transcrit auprès de votre commune concernant
Né(e) le _____ à _____

Date du présent avis

Signature de l'officier de l'état civil

Les modèles sont donnés à titre indicatif et ne sauraient être repris en l'état sans être adaptés.